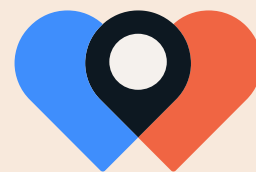


Votre commune s'engage pour la santé de ses habitants



mutuelle de
**solidarités
locales**

Le **budget santé des Français** est l'un des plus importants, et en constante hausse : **+45 % entre 2021 et 2025**. À ce niveau d'effort, les habitants méritent une offre lisible, solidaire et locale.

Votre commune peut désormais leur proposer **la Mutuelle de Solidarités Locales** : premier dispositif mutualiste communal **100 % digital**, souscrit directement par vos administrés à tarif préférentiel.

La proposer, c'est s'engager concrètement **pour la santé de vos habitants**, avec un impact mesurable dès la première année.



- **La commune, acteur de solidarité**

La mairie inspire confiance à ses habitants. La Mutuelle de Solidarités Locales transforme cette confiance en une protection santé concrète, accessible à tous.

- **Portée par des mutuelles centenaires**

MMC et MUTEST, au sein de l'UMG Alliance Mutualiste. Près d'un siècle d'engagement à but non lucratif au service des territoires.

- **Un contrat responsable pour tous**

Aucune sélection médicale, aucun délai de carence, aucune limite d'âge. Contrat responsable, garanties au-delà du plancher légal.

- **Gratuit & sans risque financier**

Pas de budget, pas d'appel d'offres : une simple convention à signer. La commune reçoit un kit clé en main, la Mutuelle gère tout le reste.



♥ Avant-première

Rencontrons-nous !

**Salon des Maires &
Élus de Haute-Saône**

Stand B3

Vendredi 26 juin 2026 - Parc Expo 70, 1 rue Victor Dollé, 70000 Vesoul

Nous contacter :



L'Alliance Mutualiste soumise aux dispositions du livre I du Code de la mutualité, Inscrite au répertoire SIRENE sous le N°911 186 096 dont le siège social est sis au 20 rue Engel Dollfus, 68200 à Mulhouse.